

Alma, le 19 septembre 2025

Madame Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audience publique sur l'environnement
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station -
Dépôt des documents**

Madame,

Lors de l'audience du 17 septembre 2025, la RMR du Lac-Saint-Jean s'est engagée auprès de la commission chargée de l'examen du projet en objet à déposer les documents suivants :

- Tableau révisé des prévisions du tonnage en fonction des scénarios en ajoutant la durée de vie;
- Étude de sécurité liée à la circulation sur le rang 9;
- Rapport sur les impacts psychosociaux de madame Douesnard;
- Rapport de suivi des nuisances pour le Lac Bellevue d'Argus;
- Chiffres de prévision de réduction des tonnages en lien avec ICI et CRD.

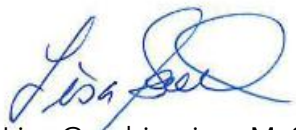
Nous déposons également les visuels déposés lors des séances :

- Support visuel : Carte Installations et voisinage;
- Support visuel : Milieux humides et hydriques.

Concernant la demande de la commission sur le seuil de rentabilité de la RMR en fonction du tonnage, comme la Régie est une entité publique, elle n'a pas la notion de profit dans sa mission. Notre équipe aura donc besoin de quelques jours supplémentaires pour calculer précisément ce seuil demandé, étant donné que plusieurs facteurs doivent être pris en compte. Ces informations vous seront transmises d'ici le mardi 23 septembre à 10 h.

Vous trouverez l'ensemble des autres documents énumérés dans le répertoire partagé. Cependant, pour ce qui est des chiffres de prévision de réduction des tonnages en lien avec les ICI et les CRD, les cibles de réduction sont présentées dans le PGMR 2024-2031 au tableau 60, page 93, *Liste des objectifs visés, des résultats 2021 et des cibles 2031*.

En souhaitant le tout à votre convenance, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.



Lisa Gauthier, ing. M. Sc.
Gestionnaire - Projets et Environnement
Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

